

cos Mag

LE MAGAZINE DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

DOSSIER

ASILE : NOUVEAUX DÉFIS, NOUVELLES RÉPONSES

À LA RENCONTRE DE...

MARWAN ATLATI, UNE VOIX
QUI NE LÂCHE RIEN

GRAND ENTRETIEN

AVEC KEVIN CHARRAS,
DIRECTEUR DU LIVING
LAB VIEILLISSEMENT
ET VULNÉRABILITÉS

OCTOBRE 2026 | N°3



Sommaire

OCTOBRE 2026 | N°3

04

ACTUS DU SECTEUR

05

BRÈVES DE LA FONDATION

06

À LA RENCONTRE DE...

MARWAN ATLATI, UNE VOIX
QUI NE LÂCHE RIEN

08

UNE JOURNÉE AVEC...

YANNICK VOLTAT,
RESPONSABLE TECHNIQUE
À L'EHPAD COS
FONTENELLE

10

GRAND ENTRETIEN

AVEC KEVIN CHARRAS,
DIRECTEUR DU LIVING
LAB VIEILLISSEMENT
ET VULNÉRABILITÉS

13



DOSSIER

ASILE, NOUVEAUX DÉFIS, NOUVELLES RÉPONSES

- 14 ENTRETIEN AVEC NATHALIE LATOUR,
DIRECTRICE DE LA FÉDÉRATION DES
ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
- 16 UN CAFÉ POUR TROUVER SA PLACE
- 18 NOUVEAU DÉPART



ÉDITEUR

Fondation COS
Alexandre Glasberg
Reconnue d'utilité publique
88-90 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS
Tél. : 01 42 60 13 22
www.fondationcos.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Raphaël Diaz

RÉDACTEUR EN CHEF

Guillaume Fernandes

RÉDACTEURS

Guillaume Fernandes,
Antoine Janbon.

COORDINATION ÉDITORIALE

Raphaël Diaz, Christelle
Quesney-Ponvert, Philippe Elias,
Isabelle Moller, Antoine Janbon,
Guillaume Fernandes.

MAQUETTE

Agence 426C

CRÉDITS PHOTOS

Fondation COS Alexandre
Glasberg

IMPRIMERIE

SOFI
COS Mag, reproduction interdite,
sauf accord de la rédaction.

COUVERTURE

Isard COS

ANNONCEUR

Bénévolat P20

PÉRIODICITÉ

Magazine trimestriel

TIRAGE

500 exemplaires

CONTACT

Service communication
accueil@fondationcos.org

LE REGARD QUE NOUS PORTONS À L'AUTRE



Christelle Quesney Ponvert
Directrice Générale Adjointe

mais aussi celle des professionnels et des bénévoles qui s'engagent au quotidien.

En effet, derrière une situation de handicap ou encore une situation de grande précarité ou de perte d'autonomie, il y a avant tout des parcours de vie, des talents, des projets, des envies et le légitime besoin de participer, autant que possible, à la vie collective.

COS Mag est donc naturellement allé à la rencontre de Marwan Atlati, bénéficiaire d'un logement autonome au sein du dispositif d'habitat inclusif, à Sens, porté par l'association ACOR, partenaire de la Fondation. Son parcours nous rappelle que rien n'est impossible et que les rencontres permettent de pouvoir porter haut la voix des personnes en situation de handicap. Passionné de musique, il a fait de son art un puissant vecteur d'expression et d'inclusion.

Dans le grand entretien, Kevin Charras, chercheur, partage avec nous, son questionnement autour du grand défi de ce siècle, le vieillissement de la population. Il revient également sur l'évolution des attentes en matière d'inclusion et sur la nécessité de penser des accompagnements plus décloisonnés, plus personnalisés et davantage respectueux des besoins et des attentes de chacun, notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui avancent en âge.

Dans ce numéro, vous découvrirez aussi une journée avec Yannick Voltat, responsable technique à la résidence COS Fontenelle.

Ces derniers mois ont été riches en rencontres, en initiatives et en moments partagés au sein des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg.

À travers ce troisième numéro du COS Mag, nous vous invitons à porter un regard différent sur l'autre et à nous interroger sur la place que notre société lui accorde, que ce soit celle des personnes en situation de handicap, celle des personnes migrantes et réfugiées, celle des personnes âgées,



Changer notre regard, c'est donc dépasser les représentations, faire de l'inclusion une réalité concrète et construire une société plus solidaire, plus ouverte et plus humaine.

En passant d'un univers à un autre au quotidien, il met son expérience de soignant au service d'une nouvelle mission dont le fil rouge reste le lien social. Cela démontre que de nombreuses compétences sont transférables et qu'une reconversion audacieuse est non seulement possible, mais aussi porteuse de sens.

En continuant à parcourir ces pages, un entretien avec Nathalie Latour, directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité, nous éclaire sur les enjeux de la politique d'asile. Face aux parcours d'exil et aux situations de grande vulnérabilité, notre responsabilité collective est de garantir un accueil digne et de faire du droit d'asile un véritable droit de protection. Derrière chaque demande d'asile, il y a une personne, une histoire, un parcours et souvent l'espoir de trouver un lieu où vivre en sécurité. Pour pouvoir y répondre, la Fondation a notamment développé des projets tels que le CHU COS Rebond à Montreuil, qui accueille, héberge et accompagne des familles et des personnes isolées confrontées à la précarité. À Pau, le café associatif le « Café du Monde » offre quant à lui un espace de rencontre et de reconstruction, devenu un lieu incontournable pour les professionnels, bénévoles et résidents.

Accueillir une personne migrante ou réfugiée, accompagner une personne en situation de handicap, permettre à un professionnel de changer de métier ou répondre aux besoins d'une personne âgée ne sont pas des sujets isolés. Ils participent à une même ambition, celle de construire une société plus inclusive et respectueuse de chacun. Changer notre regard, c'est donc dépasser les représentations, faire de l'inclusion une réalité concrète et construire une société plus solidaire, plus ouverte et plus humaine.

Je vous souhaite une belle rentrée 2026, pleine d'énergie et de projets inspirants. Bonne lecture à toutes et à tous ! ■



EHPAD : LA TRANSPARENCE EN LIGNE DE MIRE

Le 8 août, à la demande de la ministre de la Santé et de la ministre déléguée de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a publié trois nouveaux indicateurs sur le portail officiel Pour-les-personnes-agees.gouv.fr. Le premier porte sur le taux d'encadrement médical, paramédical et socio-éducatif, qui correspond au nombre de personnels pour chaque personne âgée accueillie. Le deuxième mesure le taux d'absentéisme du personnel de l'établissement au cours de l'année précédente. Enfin, le dernier renseigne sur le taux de rotation des équipes. Issue de la loi « Bien vieillir » de 2024, cette évolution vise à renforcer la transparence des établissements auprès des personnes âgées et de leurs familles. Ces données viennent compléter les cinq autres indicateurs déjà disponibles sur les fiches des Ehpad. ■

CANICULE : SE PRÉPARER AUX ÉTÉS DE DEMAIN

Après un été sous haute tension et cinquante-deux jours de canicules intenses recensés à la fin du mois d'août, le président de la Fédération hospitalière de France (FHF), Arnaud Robinet, a fait le point sur cet épisode douloureux, lors de sa conférence de presse du 8 septembre à Paris. Il demande un « changement de logiciel » et la création d'un fonds vert d'un milliard d'euros par an dès 2027 pour aider les hôpitaux et Ehpad à adapter leurs bâtiments au changement climatique. Cette enveloppe poursuit trois objectifs : engager des travaux d'adaptation déjà identifiés, améliorer les projets de construction ou rénovation déjà programmés et acquérir des solutions de production de froid décarbonnées, ainsi que des équipements fixes ou mobiles de rafraîchissement et de climatisation, avant les prochaines chaleurs. Le président de la FHF appelle toutefois à prioriser les équipements les plus nécessaires, alors que les réserves financières des établissements sont déjà épuisées par les déficits. ■

LA CRISE S'INSTALLE POUR LES ENFANTS À LA RUE



Le 26 août, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et l'UNICEF ont publié un baromètre faisant état d'au moins 2 355 enfants restés sans solution d'hébergement après un appel au 115, dont 514 enfants de moins de 3 ans. Depuis 2022, ce chiffre a augmenté de 42% et de 9% en un an. Les deux structures demandent un plan massif de production de logement sociaux et très sociaux, pour sortir durablement les enfants de la rue. Ces chiffres sont toutefois loin de refléter la réalité de la situation. Les personnes qui ne parviennent pas à joindre le 115 ou renoncent à appeler ne sont pas comptabilisées, pas plus que les mineurs non accompagnés sans abri ou les familles vivant en squat ou en bidonville. Cette huitième édition du baromètre intervient alors que la promesse de « zéro enfant à la rue », formulée en 2022, reste loin d'être atteinte. À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, la FAS et l'UNICEF appellent à faire du sans-abrisme des enfants une priorité des politiques du logement et de l'hébergement, à travers une programmation pluriannuelle « de la rue au logement ». ■

UNE CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP PEU CONVAINCANTE

La 7^{ème} édition de la Conférence nationale du handicap (CNH) s'est tenue le 4 septembre au Prisme de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Alors qu'il s'agissait de la dernière CNH du quinquennat d'Emmanuel Macron, ce rendez-vous tant attendu s'est conclu par seize engagements, déclinés en 65 mesures autour de l'accessibilité, de l'école, de l'habitat, de la participation citoyenne et des nouvelles technologies. Le gouvernement entend ainsi faire passer la société « inclusive » à une société « pleinement accessible ». Une stratégie nationale de l'accessibilité sera lancée dès cet automne et se déploiera jusqu'en 2029. Les associations et acteurs du secteur restent réservés sur cet ensemble des mesures : peu de nouvelles annonces, des financements encore flous et des inquiétudes sur les dispositions envisagées, notamment à l'approche de l'élection présidentielle de 2027. ■



DE LA PRÉCARITÉ SOCIALE À LA VIE RURALE



Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Atlantiques, la Fondation COS Alexandre Glasberg a été retenue pour la création d'une pension de famille. Le 1^{er} juillet, 25 personnes isolées en situation de précarité ont été accueillies à Saint-Palais, en Nouvelle-Aquitaine. Cet établissement propose de travailler sur la mixité des profils permettant d'accueillir des personnes avec des problématiques sociales mais également des personnes ayant un handicap psychique, dont le profil reste compatible avec l'aspect collectif de l'accueil. Cette pension de famille se veut ouverte sur la commune pour faciliter l'inclusion dans l'environnement et le lien social. La salle commune et le jardin seront proposés aux associations locales favorisant les partenariats et permettant d'organiser des activités telles que des expositions ou des ateliers d'art. Situé dans une commune rurale, cet établissement permet d'envisager un « projet vert » en lien direct avec la nature. Mobilisés autour de la mise en place d'un potager et d'un poulailler, les résidents seront également sensibilisés à la question du respect de l'environnement et du développement durable. ■

PORTÉE PAR LA FONDATION, L'AGENCE IMMO 3S SIMPLICITÉ, SÉRÉNITÉ, SOLIDARITÉ FÊTE SES 1 AN

Lancée le 1^{er} septembre 2025, l'agence IMMO 3S Simplicité, Sérénité, Solidarité est une agence immobilière dont la spécificité est la mise en location de biens immobiliers au profit des personnes bénéficiant du statut de réfugiés politiques attribué par l'État français. Intervenant en Nouvelle-Aquitaine sur les départements 16, 33, 40 et 64, l'agence dispose d'une dizaine de logements déjà loués. Pour son 1^{er} anniversaire, elle lance, du 1^{er} septembre au 31 décembre, une offre promotionnelle : 0€ de frais de gestion pour les nouveaux mandats éligibles. Pour en savoir plus sur l'agence, scannez le QR code :



30 ANS D'EXPERTISE POUR LES PERSONNES CÉRÉBROLÉSÉES

Le 7 juillet à Saint-Etienne, le COS Crepse a célébré les 30 ans de son dispositif UEROS (Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socio-professionnelle). À cette occasion, les équipes ont organisé une journée pour présenter le dispositif, son fonctionnement à qui il s'adresse et le travail quotidien réalisé auprès des personnes accompagnées. Partenaires, professionnels, stagiaires : au total, près de 130 personnes étaient présentes pour en savoir plus sur ce dispositif. La matinée a été rythmée par des conférences avec des interventions notamment, d'anciennes professionnelles du COS Crepse, de professeurs spécialistes de la cérébro-lésion et de professionnelles actuelles du dispositif. L'après-midi, les partenaires étaient invités à découvrir les accompagnements proposés par l'établissement. Visite guidée par les stagiaires et ateliers immersifs :



ces moments ont permis de montrer la réalité de l'accompagnement et les différents espaces de travail. Accompagnés des professionnels du COS Crepse, les stagiaires ont pu, de leur côté, participer à plusieurs activités sportives adaptées par le Comité départemental Handisport de la Loire. ■

LES RÉSIDENTS PRENNENT LES COMMANDES !



À l'initiative de l'animatrice de l'établissement, les résidents de l'Ehpad COS Sainte-Marthe à Saint-Front, en Charente, ont organisé la 1^{ère} édition du goûter des aînés. Résidents, familles, professionnels et bénévoles, près de 110 personnes étaient présentes autour d'un moment festif entièrement conçu par les habitants de l'établissement. Préparation des décorations et des invitations, répétitions de la comédie musicale, atelier cuisine, chaque résident a pu trouver sa place dans l'organisation de cet événement. Le jour J, certains d'entre eux étaient également à l'accueil dès 14h30. Sept résidents, accompagnés d'une bénévole, ont interprété plusieurs chansons lors d'une comédie musicale. Au-delà du spectacle, les résidents ont profité de ce moment pour remercier le personnel de leur implication au quotidien. Par cette organisation, ils ont souhaité faire passer le message qu'un Ehpad est un véritable lieu de vie. En prenant les commandes de cet événement, ils ont voulu casser les idées reçues et rappeler que l'on peut continuer à créer, partager, apprendre et faire vivre des projets à tout âge. ■

MARWAN, UNE VOIX QUI NE LÂCHE RIEN

Arrivé depuis 2023 à l'association ACOR à Sens, Marwan Atlati revient sur son parcours du combattant avec une volonté très claire : montrer que tout est possible. Aujourd'hui, il porte aussi la voix des personnes en situation de handicap et milite pour une société plus inclusive.

A 23 ans, Marwan Atlati a déjà appris à ne pas renoncer. Né prématurément à six mois, sous respirateur, son parcours est depuis toujours jalonné d'obstacles, mais surtout d'une détermination sans faille. Aujourd'hui, depuis son habitat inclusif à Sens, il poursuit son chemin vers l'autonomie et porte haut la voix des personnes en situation de handicap. « Je ne suis jamais rentré dans les cases, parce qu'on n'a jamais su où me mettre », témoigne-t-il. Dès son plus jeune âge, les professionnels qui l'accompagnent doutent de ses capacités. Certains annoncent à sa mère qu'il ne marchera jamais et qu'il faudra envisager un fauteuil roulant. Marwan, lui, ne l'entend pas de cette oreille. Il ne marche qu'à partir de 5 ans. À 8 ans, il connaît une première opération des jambes, puis de longues années de rééducation. Jusqu'à sa majorité, il est accompagné par l'Institut d'éducation motrice (IEM) du Jard, à Melun. L'adaptation est progressive : quelques jours par semaine au début, des semaines entières puis certains

DATES CLÉS

Avril 2003
Marwan Atlati naît à Dijon, en Bourgogne-Franche-Comté.

Mai 2023
Il rentre dans l'accompagnement de l'association Acor.

Avril 2026
Il interprète ses dernières musiques sur la scène du Printemps de Bourges.



week-ends. « J'ai toujours voulu marcher », raconte-t-il. Les opérations, les injections de toxine, les chutes et même une intervention de neuf heures ne suffisent pas à le décourager. Derrière cette volonté, il y a aussi une famille. Marwan est l'aîné de trois frères et entretient avec eux une relation très forte. Ses parents, eux, ne cessent de l'encourager. « Si je n'avais pas eu leur soutien, je ne sais pas où je serais aujourd'hui. »

Sa voix pour les autres

À ses 18 ans, Marwan savait déjà ce qu'il voulait : son indépendance. Il quitte l'IEM, mais se retrouve rapidement confronté à une réalité difficile : aucune solution ne l'attend. De retour chez ses parents, il réalise plusieurs stages en établissements et services d'aide par le travail (ESAT), sans parvenir à s'y projeter. « Ce n'est pas parce que je suis handicapé que je dois me retrouver qu'avec des personnes en situation de handicap », affirme-t-il. S'ensuivent deux années difficiles, durant lesquelles il perd ses repères et se retrouve éloigné de ses projets.

Pour l'aider à retrouver une place et à se sentir utile, ses parents l'accompagnent dans une maison des jeunes et de la culture (MJC) où il réalise des tâches administratives bénévolement deux jours par semaine. Une première expérience qui lui permet de reprendre confiance. En 2023, une nouvelle étape commence. Marwan intègre l'association ACOR pour travailler son autonomie. Il participe à des mises en situation dans un appartement sur le site de Sens, avec le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Quelques semaines suffisent à son éducateur pour constater qu'il est prêt à vivre en appartement. Il rejoint alors l'habitat inclusif de l'association, où il vit toujours aujourd'hui. Ici, il a trouvé un équilibre. Les professionnels du SAVS l'accompagnent dans son quotidien, tandis que l'habitat inclusif lui permet de conserver des repères, de rencontrer d'autres personnes et de participer à des activités.





YANNICK VOLTAT, RESPONSABLE TECHNIQUE À L'EHPAD COS FONTENELLE

Après 25 ans passés en tant qu'aide-soignant, Yannick Voltat a souhaité changer d'univers professionnel. Bricoleur dans l'âme, il se forme pendant 2 ans avant de rejoindre les équipes de l'Ehpad COS Fontenelle à Chanteloup-en-Brie. Entre la technique et le soin, il nous raconte son quotidien...



09h00 : Un rituel immuable

Quelques jours après les deux canicules du mois de juillet, la chaleur est encore bien présente ce mercredi matin à l'Ehpad COS Fontenelle, à Chanteloup-en-Brie, en région parisienne. Une fois passé par l'entrée du personnel, Yannick Voltat, 48 ans, rejoint son bureau où il dépose son vélo. Situé au rez-de-chaussée de l'établissement, ce grand espace est fonctionnel. D'un côté, un atelier équipé de nombreux outils ; de l'autre, un bureau avec un ordinateur et toute la documentation nécessaire. Une fois sa tenue et ses chaussures de sécurité enfilées, Yannick est prêt à débiter sa journée. Arrivé en mars dernier, Yannick est déjà comme un poisson dans l'eau au sein de l'établissement. Après avoir salué les équipes administratives avec son sourire habituel, il s'installe rapidement devant son ordinateur pour consulter ses mails et vérifier s'il a reçu des transmissions sur Netsoins, le logiciel de gestion des soins. Comme chaque matin, il entame le tour de ce qu'il appelle « son paquebot », ce vaste établissement construit en 2013 en forme de « H », composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Direction le premier étage, où se trouvent la majorité des résidents. Au passage, il contrôle les principaux équipements de sécurité : extincteurs, blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES), boîtiers d'ouverture des portes et portes coupe-feu. « Tous les jours, je vérifie que tout fonctionne.

En tant que responsable technique, je n'ai pas uniquement ce rôle technique. Si je n'avais pas cette écoute et cette empathie, je ne pourrais pas travailler dans un Ehpad. Quand un résident nous dit : "Ah, vous vous êtes souvenu !", cela montre aussi que nous sommes là pour eux.

Au-delà de la partie technique, mon rôle est aussi de veiller à la sécurité des résidents et de mes collègues », explique Yannick, avec un calme rassurant qui rappelle son passé de soignant.

10h00 : Ensemble, avec les équipes

En poursuivant son tour, il entend une alarme dans une chambre. Une résidente, qui ne porte pas son appareil auditif, ne se rend pas compte que son lit médicalisé sonne. Avec bienveillance, Yannick lui explique qu'il suffit de le rebrancher pour arrêter le signal. Après quelques échanges chaleureux, la résidente lui remet une lettre de remerciement pour des travaux qu'il avait réalisés quelques semaines plus tôt dans sa chambre. En arrivant dans l'Unité de vie protégée, une soignante lui signale qu'une barre de maintien a été arrachée pendant la nuit par un résident. Il reviendra plus tard dans la journée pour la refixer.



« Mes collègues sont mes yeux. Sans eux, je ne saurais pas ce qu'il se passe », souligne-t-il. Sa tournée de l'étage terminée, le responsable technique rejoint les cuisines au rez-de-chaussée. Le prestataire chargé de la restauration des livraisons ne fonctionne plus depuis son départ, la veille. Après plusieurs essais, Yannick tente d'identifier l'origine de la panne avant d'en informer la direction.



La tournée s'achève au sous-sol, où se trouve la chaufferie, l'un des lieux les plus stratégiques de l'établissement. Contrôle des températures, vérification de l'absence de fuite : tout est en ordre.

10h45 : Savoir s'entourer des compétences extérieures

Avant de regagner son bureau, Yannick informe Marie-Anne Debest, chargée de la direction de l'établissement en l'absence de la directrice, du problème rencontré avec la porte électrique. Les soins du matin sont désormais terminés. Les équipes ont transmis leurs demandes via Netsoins. Au programme : retirer un rideau dans une chambre, réparer un lavabo dans une autre et vérifier si une résidente a trouvé une ampoule adaptée à sa lampe. À 11 heures, un appel des ergothérapeutes vient modifier son planning. Direction la salle de kinésithérapie, au premier étage, où ses collègues souhaitent installer un système de rails au plafond afin de faciliter les déplacements de certains résidents. Après avoir étudié la demande, Yannick leur confirme rapidement la faisabilité du projet. En redescendant, il retrouve Marie-Anne Debest afin d'examiner ensemble la panne de la porte électrique. Tous deux se rendent en cuisine pour constater les dégâts et mieux comprendre l'origine du problème. Avant de partir déjeuner, Yannick contacte le prestataire afin qu'une intervention soit programmée dans les meilleurs délais. « Une partie invisible de mon travail consiste aussi à gérer les relations avec les prestataires. J'ai bien vu que je ne pouvais pas réparer cette porte seul, il faut donc faire intervenir l'entreprise », explique-t-il.

13h30 : Soignant un jour, soignant toujours

À peine son repas terminé, un prestataire le sollicite pour accéder au toit de l'établissement. La coordination des entreprises extérieures fait pleinement partie de ses missions. « Depuis mon arrivée, j'ai repris contact avec les prestataires. Je veille à toutes les entrées dans l'établissement pour éviter que chacun puisse aller et venir librement », témoigne Yannick, soucieux d'instaurer une relation de confiance avec les entreprises. Après une rapide vérification de ses mails et de Netsoins, place aux interventions du quotidien. Escabeau sous le bras, Yannick remonte au premier étage. En chambre 131, il retire un rideau destiné à être lavé. En chambre 140, il vient répondre à une demande concernant une ampoule. Finalement, le problème a déjà été résolu. Il en profite alors pour prendre quelques nouvelles de la résidente, avec cette attention tranquille qui le caractérise. « Si je peux apporter de l'aide, je le fais, car je resterai toujours un soignant. Si je vois une personne en détresse dans le couloir, je peux prendre cinq minutes pour discuter avec elle avant de transmettre l'information aux équipes soignantes », confie-t-il. Dans la chambre voisine, il salue une résidente et sa fille venue lui rendre visite. En poursuivant sa tournée, une personne accueillie lui demande de l'aide pour baisser son volet, une autre souhaite qu'il change la chaîne de télévision. Plus loin, il prend le temps de vérifier qu'une réparation effectuée la veille fonctionne toujours correctement. Son passé de soignant transparaît dans chacune de ses interventions. « En tant que responsable technique, je n'ai pas uniquement ce rôle technique. Si je n'avais pas cette écoute et cette empathie, je ne pourrais pas travailler

dans un Ehpad. Quand un résident nous dit : « Ah, vous vous êtes souvenu ! », cela montre aussi que nous sommes là pour eux », souligne-t-il.

15h00 : Des imprévus du quotidien

Une fois les interventions de l'étage terminées, Yannick sort ranger les conteneurs à déchets. Mais, entre-temps, un nouveau problème survient : le téléphone de l'établissement ne fonctionne plus. La secrétaire le prévient qu'il est impossible de recevoir ou d'émettre des appels vers l'extérieur. Direction la baie informatique pour tenter de résoudre cette nouvelle panne. Le planning du responsable technique s'adapte en permanence aux urgences et aux dysfonctionnements de l'établissement. « Hier, il y a eu cinq fuites successives dans les chambres... On ne peut jamais prévoir », sourit-il.

16h00 : Anticiper pour mieux sécuriser

Lorsqu'un moment de calme se présente enfin, Yannick en profite pour organiser son planning des semaines à venir. Arrivé depuis quelques mois seulement, il poursuit un important travail de remise à plat afin de s'assurer que l'ensemble de l'établissement est conforme et sécurisé. Avant de quitter son poste, il consigne toutes les interventions réalisées dans Netsoins afin que ses collègues puissent suivre les actions menées et assurer leur traçabilité. « En temps normal, à partir de 16 heures, je reçois un maximum d'appels parce que mes collègues savent que je vais bientôt partir », glisse-t-il en riant. Ce jour-là, aucune nouvelle urgence ne viendra perturber sa fin de journée. À 17 heures, Yannick peut quitter l'établissement, avec le sentiment du travail accompli et celui d'avoir, une fois encore, veillé sur les résidents comme sur ses collègues. ■

PERMETTRE À CHACUN DE CHOISIR SA VIE

Directeur du Living Lab Vieillissement et Vulnérabilités au CHU de Rennes et président de Kozh Ensemble au Gérotopôle de Bretagne, Kevin Charras est spécialiste du vieillissement et de la maladie d'Alzheimer. Il partage son regard sur les grandes évolutions de l'offre médico-sociale et les défis à relever pour mieux accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Psychologue, docteur en psychologie de formation et assistant de recherche en pédopsychiatrie au début de sa carrière, Kevin Charras a ensuite occupé différents postes d'encadrement à la Fondation Médéric Alzheimer, avant de rejoindre le CHU de Rennes en tant que directeur et co-fondateur du Living Lab Vieillissement et Vulnérabilités en 2020. Il est également président de Kozh Ensemble au Gérotopôle de Bretagne, trésorier de l'Union des Gérotopôles de France et membre du Laboratoire des solutions de demain de la CNSA. Ses travaux portent principalement sur l'agencement architectural des établissements d'hébergement pour les personnes âgées, les interventions médicamenteuses pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés, et l'innovation en gériatrie. Auteur de plusieurs ouvrages et co-auteur de nombreux articles scientifiques, il enseigne à l'université, intervient régulièrement dans des colloques et pilote des projets de recherche nationaux et internationaux. ■

COS Mag : Le Conseil de la CNSA estime que 500 000 solutions d'habitat intermédiaire devront être développées d'ici à 2050 pour répondre aux enjeux du vieillissement et de l'inclusion. Que révèle cette projection sur l'évolution des attentes et des besoins des personnes accompagnées ?

KC : Il faut d'abord rappeler ce que l'on entend par inclusion. Ce n'est pas simplement regrouper des personnes dans un même lieu et leur proposer la même chose. Il s'agit de mettre en place, dans leur environnement, par des moyens sociaux, physiques, architecturaux ou techniques, des ressources leur permettant de répondre à leurs aspirations et à leurs besoins. On confond encore trop souvent inclusion et intégration : l'intergénérationnel, par exemple, ne suffit pas à faire l'inclusion. Cette réflexion est importante avec



Dans le handicap comme dans le vieillissement, l'intérêt principal de l'habitat inclusif est d'éviter une rupture du parcours résidentiel et de restituer des repères familiers et sécurisants.

le vieillissement de la population. Nous sommes face à une mutation démographique qui entraînera davantage de situations de dépendance, mais aussi à une transformation sociologique. La génération de 1968 arrive à un âge avancé et porte une demande forte : vivre le plus longtemps possible à domicile et ne pas entrer en Ehpad. C'est paradoxal puisque cette génération a aussi contribué à construire les structures qu'elle refuse aujourd'hui. Cela renforce la nécessité de solutions alternatives et la nécessité d'éviter une rupture du parcours résidentiel. La réflexion de la CNSA invite à investir dans l'habitat intermédiaire par une approche domiciliaire. Cet investissement pourrait être amorti par ses bénéfices : moins d'hospitalisations non programmées, un ralentissement de la perte d'autonomie grâce à un accompagnement soutenu et une diminution de certains troubles. Par ailleurs, cette approche redonne du sens au travail des professionnels, ce qui provoque en conséquence moins de burn-out, moins d'absences, moins de turn-over. Et cela représente un coût énorme pour les établissements.

COS Mag : L'habitat inclusif, par exemple, est souvent présenté comme une réponse innovante, à mi-chemin entre le domicile et l'établissement médico-social. Quelles sont les plus-values de ce dispositif ?

KC : L'habitat inclusif est innovant pour les institutions qui le financent et l'accompagnent. Il y a encore dix ans, les projets d'habitat intermédiaire étaient peu pris au sérieux. Pourtant, la réponse elle-même n'est pas nouvelle : des expérimentations existent depuis les années 1980. Dans le handicap comme dans le vieillissement, son intérêt principal est d'éviter une rupture du parcours résidentiel et de

restituer des repères familiers et sécurisants. Il peut accueillir des personnes qui ne sont plus en capacité de vivre seules, sans les déraciner de leur environnement. Il serait bon de développer ce type d'habitat dans les municipalités, sous des formes alternatives, regroupées, participatives ou inclusives. Une personne confrontée à un accident de la vie, à un handicap ou à une perte d'autonomie pourrait ainsi trouver une solution sans perdre ses repères. Ce type de logement permet aussi de conserver une place et un rôle dans le quartier, la ville et la société. Les habitants peuvent participer à la vie collective et continuent à prendre soin d'eux-mêmes. C'est essentiel pour éviter un certain « quêtisme » : faire à la place de la personne ce que l'on pense qu'elle n'est plus capable. L'enjeu est de maintenir leur pouvoir d'agir. Les professionnels doivent alors trouver d'autres moyens d'atteindre l'objectif lorsqu'une déficience ou un handicap rend la conduite habituelle impossible.

COS Mag : Le développement de nouvelles formes d'habitat doit-il conduire à repenser la place et le rôle des établissements médico-sociaux ?

KC : Oui. J'ai posé cette question à plusieurs directeurs d'Ehpad : « Combien de résidents sont ici par défaut ? » La plupart estimaient cette proportion entre 60 et 80 %. Une partie seulement aurait donc réellement besoin de ces établissements, notamment les personnes en grande dépendance ou nécessitant un accompagnement spécialisé. Il faut donc réfléchir à la transformation de l'offre existante. Lorsque des Ehpad arrivent en fin de vie, plutôt que de les reconstruire systématiquement, pourquoi ne pas répartir une partie de leurs capacités vers des habitats intermédiaires ou inclusifs ? Cela permettrait

de redonner aux Ehpad une place plus spécialisée, notamment pour les personnes en grande dépendance ou en fin de vie. Cette évolution est également pertinente face au vieillissement des personnes en situation de handicap. Beaucoup connaissent le secteur médico-social depuis longtemps et pourraient être davantage à leur place dans des habitats intermédiaires ou inclusifs que dans un Ehpad. On pourrait imaginer des habitats spécialisés selon les besoins des territoires selon une logique de subsidiarité. Certains vont se spécialiser dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, d'autres dans l'accompagnement de personnes ayant des troubles cognitifs ou encore certains dans l'accompagnement de petites dépendances.

COS Mag : La transformation de l'offre médico-sociale vise à rendre l'accompagnement plus individualisé et plus inclusif. Qu'est-ce que cela implique concrètement pour les professionnels et les organisations ?

KC : Il faut aussi interroger les institutions et leurs objectifs. Le médico-social n'a pas pour vocation première de soigner comme l'hôpital, mais d'accompagner les personnes pour qu'elles puissent continuer à vivre leur vie. Or, faute de temps, de personnel ou de moyens, les professionnels se voient parfois contraints de faire à leur place, alors que leur vocation est de leur permettre de faire par elles-mêmes le plus longtemps possible. Cela suppose de revoir les mécanismes de financement qui, aujourd'hui, tirent les établissements vers le bas. Une grande partie repose sur l'évaluation de la dépendance pour bénéficier de l'APA, par l'utilisation des grilles AGGIR et PATHOS. Dans une logique inverse, il s'agirait davantage d'évaluer les compétences en vue de financer la prévention, la promotion de la santé et le maintien de l'autonomie. Cette évolution donnerait aussi plus de liberté aux professionnels pour expérimenter et adapter leurs pratiques. Pour être réellement individualisé et inclusif, l'accompagnement doit pouvoir s'appuyer sur l'insertivité du terrain.

COS Mag : Que peuvent apprendre les secteurs du handicap et du grand âge l'un de l'autre pour mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées ?

KC : Dans le grand âge, les équipes sont largement constituées de professionnels médicaux et paramédicaux. Dans le



Il faut sortir d'une logique compensatoire pour permettre aux personnes de développer d'autres stratégies pour faire face à leurs difficultés.



handicap, on retrouve davantage de fonctions sociales et éducatives. Le secteur du grand âge pourrait s'inspirer de ces approches : accompagner la personne dans son quotidien au-delà du soin technique et construire une relation privilégiée avec elle. À l'inverse, le secteur du handicap peut bénéficier de l'expertise du grand âge pour accompagner les personnes en situation de handicap qui vieillissent. Cela suppose que la médecine et la gériatrie s'intéressent davantage au handicap. Certaines pathologies apparaissent beaucoup plus tôt : chez les personnes porteuses de trisomie 21, par exemple, la maladie d'Alzheimer peut apparaître autour de 45 ans. Il faut donc dépasser une lecture fondée uniquement sur l'âge chronologique. Le vieillissement ne se résume pas à un chiffre : il faut aussi considérer l'âge fonctionnel, le parcours de vie et les caractéristiques singulières de chacun.

COS Mag : Selon vous, quels seront les grands défis à relever dans les prochaines années pour permettre aux personnes en situation de handicap de choisir leur lieu de vie, de vieillir dignement et d'exercer pleinement leur citoyenneté ?

KC : Le premier défi est de sortir d'une logique uniquement compensatoire. Il ne s'agit plus seulement de compenser un handicap ou une déficience, mais de développer d'autres stratégies permettant à la personne de faire face à ses difficultés et de développer de nouvelles habiletés. Cela suppose de porter un regard différent sur les personnes en situation de handicap : ne pas les réduire à une catégorie ou à un niveau de dépendance, mais reconnaître ce qu'elles peuvent apporter à la société. De petites adaptations peuvent suffire.

Cela implique aussi de renforcer le pouvoir d'agir. Les personnes ne doivent pas être définies uniquement par des catégories comme les GIR, mais pouvoir exprimer leurs aspirations et leur épanouissement. Le secteur médico-social doit développer leurs habiletés et leur permettre d'être actrices de leur propre vie. Pour y parvenir, il faudra laisser davantage de place à l'inventivité et à l'innovation. Tous ces dispositifs innovants mettent du temps à se mettre en place. Cela suppose, aussi, de développer et structurer une recherche médico-sociale capable de démontrer ce qui fonctionne réellement sur le terrain et ce qui a du sens pour les personnes et les professionnels. ■





Dossier

ASILE : NOUVEAUX DÉFIS, NOUVELLES RÉPONSES

- 14 ENTRETIEN AVEC NATHALIE LATOUR, DIRECTRICE
DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
- 16 UN CAFÉ POUR TROUVER SA PLACE
- 18 NOUVEAU DÉPART

L'ASILE, UN DROIT DE PROTECTION AVANT TOUT

Alors que les acteurs associatifs de l'asile doivent composer avec des procédures complexes et des moyens restreints, Nathalie Latour, Directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité, rappelle un objectif constant : garantir un accueil digne et faire du droit d'asile un véritable droit de protection.



COS Mag : Ces dernières années, la politique de l'asile en France a connu de nombreuses évolutions. Quels sont, selon vous, les principaux changements qui ont marqué l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile ?

NL : En l'espace d'une décennie, le cadre juridique de l'asile a été profondément remanié par trois lois successives. Chaque évolution a globalement renforcé la logique de contrôle : contrôle des flux migratoires, maîtrise des délais de procédure et encadrement plus strict des parcours. Cette tendance au durcissement entre désormais dans une nouvelle ère avec l'entrée en vigueur du Pacte européen sur l'asile et la migration. Le système d'hébergement a lui aussi connu de profondes transformations. Après une multiplication des dispositifs, le

dispositif national d'accueil (DNA) s'est simplifié autour des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES), des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et de l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA). Il reste toutefois structurellement sous-dimensionné, notamment depuis la suppression de plus de 6 000 places d'HUDA en 2025.

La transformation de 39 000 places d'HUDA en places de CADA, sur recommandation de la Cour des comptes, constitue néanmoins une évolution intéressante. Un financement plus stabilisé permet aux associations de consolider leurs équipes et d'inscrire leur action dans la durée. Nous déplorons toutefois que cette évolution se fasse à moyens constants, alors que les exigences d'accompagnement en CADA sont plus élevées. Nous craignons donc un nivellement par le bas des conditions d'accueil et une fragilisation du tissu associatif. Enfin, la dématérialisation des démarches via l'Administration numérique des étrangers en France (ANEF) a modifié l'accès aux droits. Si elle devait simplifier les procédures, ses dysfonctionnements ont créé de nouvelles barrières, notamment pour les personnes éloignées du numérique ou ne maîtrisant pas le français. Elle a ainsi complexifié l'accès aux droits et accru la précarité administrative.

COS Mag : Le Pacte européen sur la migration et l'asile est applicable en France depuis le 12 juin. En quoi celui-ci risque-t-il de menacer ceux qui demandent la protection de la France ?

NL : Ce Pacte marque une évolution majeure du droit d'asile en Europe. Son économie générale tend à restreindre l'accès à la procédure d'asile, notamment par un filtrage aux frontières, un recours élargi aux procédures de réexamen et un durcissement des

règles de Dublin. L'objectif est de limiter l'accès à la procédure pour les primo-arrivants et d'orienter plus rapidement vers le retour en cas de rejet.

Plusieurs dispositions nous préoccupent particulièrement, notamment la fin des conditions matérielles d'accueil pour les personnes « dublinées », qui risque de reporter davantage de personnes vers un hébergement d'urgence déjà saturé. L'augmentation des placements en procédure accélérée, avec des délais de recours réduits, nous inquiète également. Enfin, le renforcement des obligations de coopération des demandeurs peut avoir des conséquences lourdes en cas de manquement. La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) restera donc particulièrement vigilante sur les conditions concrètes de mise en œuvre de ce Pacte et sur le respect effectif des droits fondamentaux et des vulnérabilités des personnes.

COS Mag : La confusion entre des politiques migratoires de plus en plus restrictives et la politique de l'asile en France n'est-elle pas inquiétante ?

NL : Oui, absolument. Cette confusion constitue une menace pour les droits fondamentaux et la dignité des personnes qui cherchent protection. Elle tend à inclure les demandeurs d'asile dans un discours centré sur le contrôle des flux, qui fait oublier la spécificité de leur demande et la légitimité de la protection internationale.

Lorsque les logiques de contrôle migratoire s'appliquent à l'asile, elles peuvent conduire à complexifier les procédures et à durcir les conditions d'accueil, avec des conséquences directes sur l'accès à l'hébergement, aux soins, à l'éducation ou à l'accompagnement social. Cela dénature l'esprit même du droit d'asile, qui est un droit



humain fondamental. La FAS continuera donc de plaider pour une politique garantissant un accueil digne et respectueux des droits de chacun.

COS Mag : Dans ce contexte, quels sont aujourd'hui les grands défis auxquels sont confrontés les acteurs de la solidarité pour garantir un accompagnement digne des demandeurs d'asile ?

NL : Le premier défi tient à la complexité croissante de l'accompagnement. Les associations doivent guider les personnes dans des démarches administratives particulièrement complexes, encore davantage avec l'entrée en application du Pacte.

Le deuxième défi est budgétaire. Les moyens sont de plus en plus contraints, alors que les charges augmentent. Une série de décisions récentes renforce cette tension. Les structures doivent donc s'adapter en permanence, avec une injonction paradoxale : faire plus et mieux avec toujours moins de moyens.

Enfin, nous faisons face à un climat de suspicion généralisée, avec des attaques parfois violentes dans la presse, sur les réseaux sociaux ou dans les débats publics. On parle toujours du négatif mais jamais du positif. C'est une manière de stigmatiser les demandeurs d'asile. Il faut rappeler une réalité simple : les associations mettent en œuvre une politique publique définie et financée par l'État, dans un cadre contractuel strict. L'accueil des demandeurs

d'asile et des réfugiés compte d'ailleurs parmi les politiques les plus encadrées administrativement.

COS Mag : Quelles seraient les mesures à envisager pour garantir aux demandeurs d'asile des conditions de vie acceptables durant la période d'examen de leur demande ?

NL : Plusieurs leviers doivent être actionnés. Le premier concerne la capacité du DNA, aujourd'hui insuffisante pour prendre en charge l'ensemble des demandeurs d'asile. Une augmentation significative du parc est nécessaire pour tendre vers une prise en charge à 100 % des demandeurs d'asile, condition minimale d'un accueil digne. Il faut également revaloriser l'allocation pour demandeur d'asile afin de garantir un niveau de vie décent, notamment pour ceux qui ne bénéficient pas d'un hébergement en centre. Enfin, les tarifs des places en CADA et en HUDA doivent être revalorisés pour permettre aux structures d'assurer un accompagnement de qualité, aujourd'hui fragilisé par des budgets insuffisants au regard des besoins des personnes accueillies.

COS Mag : La Fondation COS Alexandre Glasberg déploie un large éventail de dispositifs, en direction des demandeurs d'asile. En quoi cette diversité de réponses constitue-t-elle un atout pour construire des parcours plus cohérents vers l'autonomie ?

NL : Cette diversité permet avant tout une prise en charge globale et adaptée aux besoins, qui évoluent tout au long du parcours. Les personnes arrivent souvent avec des parcours de vie marqués par des traumatismes et des besoins multiples : hébergement, santé, soutien juridique, apprentissage de la langue ou insertion professionnelle. Une offre diversifiée permet d'éviter une prise en charge fragmentée et de prendre en compte la personne dans sa totalité. C'est ce qu'on appelle des approches intégrées. La diversité favorise également la continuité de l'accompagnement et prévient les ruptures de parcours. Enfin, elle permet de mutualiser les expertises et les ressources, de mieux coordonner les actions et de développer des réponses innovantes. C'est une véritable force pour répondre à des situations complexes et accompagner les personnes vers l'autonomie. ■

UN RÉSEAU NATIONAL DE LA SOLIDARITÉ

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et 2800 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire. Elle lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille.

Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire. Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'État, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations. ■



UN CAFÉ POUR TROUVER SA PLACE

Situé à Pau au sein d'Isard COS, le Café du Monde a ouvert ses portes le 5 décembre 2022. Pensé comme un espace de rencontre, de reconstruction et d'inclusion, il est désormais devenu un lieu incontournable pour les professionnels, bénévoles, résidents.

En poussant les portes d'Isard COS, un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) situé à Pau, difficile d'imaginer que derrière cet établissement se cache un lieu où se croisent chaque jour réfugiés, demandeurs d'asile, bénévoles et professionnels. Au rez-de-chaussée, le café associatif s'anime déjà en cette fin de matinée. Quelques personnes accompagnées jouent à des jeux de société, d'autres échangent autour d'une table, tandis qu'au fond, un atelier de français langue étrangère (FLE) est en cours. Derrière le comptoir du bar se trouve trois bénévoles : une bénévole locale et deux bénévoles résidents. « Nous travaillons toujours en équipe mixte ici. En général, c'est à raison d'une demi-journée par semaine », explique France Morel, bénévole depuis 2018 à Isard COS. Accueillir les visiteurs, servir le café, proposer les boissons ou encore faire la vaisselle : son rôle est simple mais essentiel au bon fonctionnement du café. C'est avant tout le côté humain qui la motive. C'est aussi le cas pour Jean Michel Vercauteren, qui donne des cours de FLE depuis un peu plus d'un an. « J'ai toujours eu cette envie de transmettre. Ici, on leur apprend un savoir, mais de notre côté, on apprend autant qu'on donne grâce à leur parcours de vie. Certains ont vécu milles choses », explique-t-il. En tant que bénévoles, ils s'adaptent aussi au niveau de chacun. « Dans un même groupe, il peut y avoir une personne qui suivait un parcours universitaire dans son pays d'origine, tandis qu'à coté, une autre est analphabète », poursuit Jean-Michel. Tout au long de l'année, entre 45 et 65 bénévoles, locaux et résidents, s'investissent au sein du café. Une quarantaine d'entre eux interviennent chaque semaine. Cours de FLE, informatique, musique, couture, atelier yoga, ou encore service derrière le bar, Patrici Cescau, coordinateur du Pôle Solidarité d'Isard COS, n'a jamais manqué



de bras depuis l'ouverture de ce lieu. Mais les véritables ambassadeurs du Café du Monde sont avant tout les personnes accompagnées elles-mêmes. Derrière le comptoir, chacun trouve sa place. Certains accueillent les visiteurs, pendant que d'autres servent les boissons et gèrent la caisse.

Devenir acteur

Pour beaucoup, il s'agit d'une première occasion de reprendre confiance et de créer des liens en dehors du parcours administratif. « Venir ici me fait beaucoup de bien, je me sens très à l'aise. J'ai appris à me servir de la machine à café, je sers les boissons, on joue ensemble... Le fait de parler avec les autres me permet d'améliorer mon français », témoigne Cynthia, arrivée en avril 2025. Un peu plus loin, Omar, Soudanais d'origine et bénévole depuis décembre 2025, explique que le café est devenu un repère dans son quotidien. « Moi je viens tous les jours. Quand il y a des jours

fériés, on ne sait pas quoi faire. Venir ici, c'est aussi rencontrer différentes cultures. J'ai même appris quelques mots en tibétain et en afghan », confie-t-il. Au Café du Monde, chacun peut devenir acteur. Les personnes accompagnées ne reçoivent pas seulement de l'aide : elles en apportent aussi. C'est tout le principe de la pair-aidance, au cœur du projet. Les résidents présents depuis plusieurs mois au CADA accompagnent naturellement les nouveaux arrivants. Ils fonctionnent du café, et facilitent leur intégration. C'est le cas de Franck Atteley, un ancien résident devenu bénévole. « Parfois, je viens ici alors que je n'ai rien de prévu. J'accueille seulement les nouveaux en leur proposant de jouer à un jeu, par exemple. Ensuite, on apprend à se connaître et c'est comme ça que la famille du café s'agrandit », explique-t-il. Comme lui, quelques piliers, présents depuis l'ouverture, reviennent chaque semaine pour animer différents ateliers ou organiser des matchs de football.



Les atouts de ce dispositif sont la souplesse et le temps dont nous disposons pour l'accompagnement [...] Nous proposons des réponses personnalisées, adaptées à la situation de chacun.

Ouvert depuis le 5 décembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, le Café du Monde a été lauréat d'un appel à projets innovants lancé par le Comité Recherche et Innovation de la Fondation COS Alexandre Glasberg. « Depuis que je suis passé Coordinateur du Pôle Solidarité en 2020, j'avais ce projet en tête », raconte Patrici Cescau, avant de poursuivre : « un groupe de travail composé de personnes accompagnées, de bénévoles et de professionnels s'est constitué en 2020. Ils ont fait le constat qu'il manquait un lieu de convivialité et de rencontres. »

Un lieu d'humanité

Investis dès le début du projet, les résidents ont pris en charge les demandes de devis, participé à la construction et réalisé les achats. « Le café, c'est le projet du collectif : on fait avec, on coconstruit ensemble. Donner des responsabilités aux résidents, c'est aussi leur donner une bonne raison de se lever le matin, de leur donner envie de s'investir pour quelque chose », explique-t-il. Dès leur arrivée à Isard COS, les équipes invitent les résidents à devenir bénévole. Pour les professionnels du secteur social, c'est également un bon moyen d'observer comment ils s'intègrent au collectif. Situé à l'étage,

les bureaux d'Isard COS permettent aussi aux équipes de descendre régulièrement prendre un café ou partager quelques gourmandises. Ces moments favorisent des échanges plus informels, dans lesquels les résidents se sentent davantage en confiance. « Quand ils viennent travailler au café, cela leur permet de ne plus penser à leurs problématiques administratives », confie Patrici. « Ils sont alors plus disponibles pour réfléchir à leur avenir, ce qui facilite les échanges avec les professionnels. C'est un effet boule de neige ».

Ouvert aux personnes accompagnées comme aux proches d'Isard COS, le café accueille celles et ceux qui souhaitent participer à un atelier, jouer à un jeu, partager un café ou simplement rompre l'isolement. Véritable lieu de vie, il cultive un esprit de bienveillance où chacun peut se sentir chez soi. « Un jour, un résident m'a dit une phrase que je n'oublierai jamais : « Quand je viens ici, je respire. C'est le poumon d'Isard COS ». Une définition qui résume, à elle seule, l'ambition de ce projet. ■

APPRENDRE ET TRANSMETTRE

Arrivé à Isard COS comme demandeur d'asile, Franck Atteley a participé au lancement du café associatif en tant que bénévole résident pendant plus d'un an. Désormais titulaire d'un titre de séjour, il revient régulièrement à ce qu'il surnomme « sa deuxième maison ». Passionné de musique depuis toujours, il a appris à jouer de la guitare lors des cours donnés par Daniel, bénévole à Isard COS. Aujourd'hui, il se produit bénévolement dans des concerts locaux. Fier et reconnaissant de l'accompagnement dont il a bénéficié, c'est désormais lui qui transmet sa passion en donnant des cours de guitare aux nouveaux résidents. Depuis quatre mois, avec ses amis, il a également lancé le COS Band, le groupe de musique d'Isard COS. « Ce que ce café et cette salle de musique m'ont offert dépasse de loin les notes de musique. Cela m'a apporté de la joie, de la fierté, une intégration et une vraie famille ». ■



NOUVEAU DÉPART

Situé à Montreuil, le CHU COS Rebond héberge et accompagne plusieurs familles et personnes isolées en logement diffus. Une occasion pour ces dernières de sortir de la précarité et de commencer à vivre.

C'est une résidence ombragée, calme, plantée au beau milieu de la commune de Bondy en Seine-Saint-Denis. Ici, bien loin du tumulte du centre-ville, vivent quatre familles, une à chaque étage. Leurs origines sont diverses, mais leurs parcours sont en de nombreux points similaires. Dépourvues, pour la plupart, de titres de séjour et des opportunités de logement qui vont avec, certaines ont connu la rue, tandis que d'autres ont passé des années dans des hôtels de fortune à vivre une existence sans lendemain. Mais aujourd'hui ce quotidien plus que précaire semble bien loin. Orientées par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), elles ont toutes rejoint le Centre d'hébergement d'urgence (CHU) COS Rebond, géré par les Centres COS les Sureaux. Ce tout nouveau dispositif permet à des familles qui vivaient depuis des années dans de l'habitat d'urgence inadapté, d'intégrer un vrai logement et de préparer leur avenir. Ouvert depuis décembre 2025, celui-ci a une capacité de 60 places en logements diffus pour l'accueil de familles monoparentales, couples avec ou sans enfant et personnes isolées à Montreuil-sous-Bois et dans plusieurs communes limitrophes, comme Bondy, Rosny-sous-Bois ou Noisy-le-Sec. « En Seine-Saint-Denis, le dispositif de mise à l'abri est notamment composé de 11 000 places hôtelières. Ce type de réponse n'est pas satisfaisant et très coûteux pour l'Etat. C'est la raison pour laquelle celui-ci a souhaité transformer 300 places hôtelières en logements pérennes avec un accompagnement plus soutenu et nous nous sommes positionnés sur ce dispositif très proche d'un fonctionnement d'un CHRS avec un accompagnement de qualité », raconte Antoine Beaufort, directeur du COS les Sureaux qui rassemble, au-delà du CHU, un CHRS et un CADA. Pour atteindre cet objectif, les résidents peuvent compter sur une équipe



pluridisciplinaire dont les compétences sont très variées : une cheffe de service tout d'abord qui va s'assurer de la transversalité de la prise en charge, une éducatrice spécialisée, une chargée d'insertion professionnelle, une conseillère en économie sociale et familiale et une chargée d'insertion locative.

Regards croisés

« Ces hommes, ces femmes et ces enfants ont majoritairement connu des situations de très grande précarité et pas d'accompagnement hormis l'urgence (manger, dormir, s'habiller). Elles n'ont jamais eu la possibilité de préparer leur avenir et celui de leurs enfants », explique Viviane Brou, cheffe du service du CHU COS Rebond. Pour permettre à toutes ces personnes de se poser et de retrouver quelques perspectives,

toute l'équipe insiste sur l'importance de proposer une approche pluridisciplinaire. « Les situations des résidents sont très différentes, d'où l'importance de nous réunir très régulièrement pour faire le point en croisant nos regards. »

Dès que la personne est orientée par le SIAO, elle est accueillie dans l'un des différents appartements dont dispose le CHU. « La première étape est qu'elle puisse se poser après une période plus que chaotique », précise Viviane Brou. « Les personnes sont toujours émerveillées à l'idée d'intégrer un appartement doté de tout le confort dont elles ont besoin, mais l'histoire avec nous ne fait que commencer. » Au fil de quelques semaines est en effet rapidement élaboré un projet d'accompagnement individualisé. « Nous leur demandons leurs attentes en tenant

compte de la réalité de leur situation en se donnant des objectifs à six mois. Il peut s'agir d'obtenir des papiers, de scolariser ses enfants au plus proche du nouveau logement ou bien encore de trouver un emploi. Il faut amener ces personnes à se remobiliser, à se projeter dans l'avenir. Le CHU est une réponse temporaire. Le but est que ces personnes retrouvent un rythme et sortent de cette vie au jour le jour. Il faut prendre le temps, sachant que ce projet individualisé est renouvelable de six mois en six mois ».

Pouvoir d'agir

Les membres de l'équipe du CHU interviennent à chaque étape de ce long processus. C'est le cas par exemple d'Aïcha Hamadou, chargée d'insertion locative. « Quand nous faisons l'état des lieux, je les sensibilise à la façon d'habiter un logement car pour certaines personnes, même l'utilisation de plaques électriques est une opération complexe. Je leur donne également des conseils en nutrition ou à la gestion des ordures. » La chargée d'insertion locative s'occupe de toutes les démarches, notamment auprès des bailleurs sociaux, pour accéder à un logement en dehors du dispositif. Une démarche au long cours que mène également Sokona Sangnara, conseillère en économie sociale et familiale. « Je rends visite aux familles au moins une fois par semaine en leur proposant notamment un

accompagnement à la parentalité, mais également à la gestion de leur budget, tout en les incitant à mettre de l'argent de côté pour préparer leur sortie du dispositif. La difficulté est que toutes les personnes que nous accompagnons ne sont pas dans la demande. Il s'agit donc de créer un lien de confiance suffisamment solide pour que ces dernières puissent exprimer leurs besoins et avancer ».

L'insertion professionnelle est le dernier volet de l'accompagnement proposé par le CHU. « Le premier préalable pour trouver un emploi est d'avoir des papiers. Cet objectif occupe une grande part de mes missions », raconte Michèle Razafimanentsy, chargée d'insertion professionnelle. Celle-ci est également à l'écoute de toutes les opportunités professionnelles. « Grâce aux nombreux partenariats que nous avons pu nouer dans

le territoire, nous pouvons agir sur plusieurs leviers en proposant par exemple des formations d'apprentissage de la langue, mais également des stages en immersion en entreprise. Le but est que toutes ces personnes retrouvent de l'autonomie et de la stabilité ».

Selon Antoine Beaufort, le nouveau dispositif lancé par le COS les Sureaux offre de nombreuses perspectives : « Nous permettons aux gens que nous accompagnons de se responsabiliser et de retrouver du pouvoir d'agir. Il s'agit bien d'inscrire les personnes dans une perspective d'insertion, pas simplement de mise à l'abri. Cela fait toute la différence ». ■



DORIS, LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR



différentes pour six personnes. Il n'y avait pas la douche dans toutes les chambres, pas de cuisine, pas de possibilité de manger à table en famille, pas d'intimité possible avec le conjoint, sans parler de l'hygiène et du manque d'accompagnement. » Doris vivra plus de 6 ans dans cette précarité quotidienne avant d'être orientée, en 2026, vers le CHU COS Rebond des Centres COS les Sureaux et hébergée dans un appartement de 5 chambres à Bondy en Seine-Saint-Denis. « Quand je suis arrivée, cela a été un des plus beaux jours de ma vie. Mon mari a trouvé du travail, mes enfants sont épanouis et nous pouvons enfin penser à l'avenir. » Seule ombre au tableau, l'attente de ses papiers qui l'empêche encore de trouver un emploi. ■

Délégue médicale dans son pays et à la tête d'un petit commerce, Doris, 37 ans, est arrivée en France en 2019 pour ses affaires dans le cadre d'un visa d'un mois. Enceinte, elle connaît un grave problème de santé nécessitant un suivi. Elle est contrainte de se faire soigner sur place. Accueillie dans un premier temps chez des amis, elle est finalement mise à la porte et se retrouve à la rue avec son petit d'un mois. Grâce au 115, elle trouve un hôtel en Seine-Saint-Denis en 2020 et demande un titre de séjour sans réponse. Sa famille la rejoint à l'hôtel, mais la situation devient vite invivable. « A l'hôtel, nous avons trois chambres

DEVENEZ BÉNÉVOLE, CRÉATEUR DE LIEN SOCIAL !

À la Fondation COS Alexandre Glasberg, les bénévoles créent du lien, partagent des moments et ouvrent des horizons auprès des personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité.



Quelques heures
peuvent faire naître
une rencontre,
un sourire,
une confiance
retrouvée.



Scannez le QR code
et partagez vos envies
d'engagement.

Nous vous orienterons
vers un établissement
proche de vous.

